

Nice, lundi 18 septembre 2023

Hélène Croissonnier, IA-IPR d'arts plastiques  
des académies de Nice et de Corse

À

Mesdames et Messieurs les professeurs d'arts plastiques de  
l'académie de Corse

## Lettre de rentrée commune à tous les IA-IPR de l'académie de Corse

Mesdames, Messieurs les enseignants,  
Mesdames, Messieurs les conseillers principaux d'éducation,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée 2023. Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux personnels entrants et de retrouver l'ensemble de la communauté éducative.

Comme chaque année, le collège des IA-IPR de l'Académie de Corse a choisi d'introduire chaque lettre de rentrée disciplinaire et de spécialité par un préambule commun. Nos axes de travail s'inscrivent dans les priorités nationales et leur déclinaison académique.

Cette année scolaire s'inscrit dans la continuité des réformes en cours et sera marquée par un certain nombre d'évolutions destinées à consolider le rôle de l'École comme lieu d'instruction, d'émancipation et de protection.

La circulaire de rentrée 2023 détaille les priorités pour cette année scolaire.

<https://www.education.gouv.fr/une-ecole-qui-instruit-emancipe-et-protège-la-circulaire-de-rentree-2023-au-bulletin-officiel-378707>

Elle est organisée autour de 6 axes et nous vous invitons à la lire attentivement.

1. Faire de l'école un espace protecteur pour les élèves et les personnels ;
2. Permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans les apprentissages ;
3. Lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires ;
4. Permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école ;
5. Contribuer à faire de la France une nation sportive ;
6. Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leur projet : le CNR éducation, « Notre école, faisons là ensemble »

Les objectifs du collège se poursuivent avec la mise en œuvre de la feuille de route élaborée dans le cadre du conseil académique des savoirs fondamentaux. Elle s'appuie notamment sur les plans mathématiques et français. Les IA IPR de ces deux disciplines vous accompagneront dans le déploiement de ces formations.

La nouvelle sixième, avec une heure de consolidation ou d'approfondissement ainsi que l'extension obligatoire du dispositif « devoirs faits » à tous les élèves doit permettre de travailler spécifiquement les compétences clés et de consolider la continuité école-collège.

Le cycle 4 bénéficie de la généralisation de la découverte des métiers dans tous les collèges.

D'une manière plus générale, il convient de poursuivre collectivement les réflexions didactiques et pédagogiques favorisant la réussite de tous les élèves dans un climat bienveillant contribuant à l'épanouissement et au bien-être des élèves. À ce titre, l'attention portée aux élèves en situation de handicap est l'affaire de tous, les enseignants pourront prendre appui sur les équipes des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL). Rappelons également que [la lutte contre le harcèlement](#) reste une des priorités essentielles de cette année scolaire.

Les évaluations tout au long du parcours d'apprentissage sont au service des progrès des élèves. Elles favorisent la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée et d'un accompagnement adapté aux besoins des élèves.

Cette année, les acquis des élèves entrant en quatrième seront évalués en français et en mathématiques au travers de nouvelles évaluations nationales. Ces évaluations permettront aux équipes d'identifier les difficultés persistantes chez les élèves et d'y répondre pour qu'ils puissent pleinement bénéficier de leur année.

Calendrier :

- Pour les classes de sixième et quatrième passations des tests du 11 au 29 septembre
- Pour les tests de fluence, les équipes pourront les organiser plus tôt.
- Pour les classes de seconde les passations seront organisées par chaque lycée du 11 au 29 septembre 2023.

Vous trouverez les informations utiles en suivant les liens

- <https://eduscol.education.fr/2304/les-evaluations-nationales-de-sixieme>

- <https://eduscol.education.fr/3836/les-evaluations-nationales-de-quatrieme>
- <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Votre engagement dans le travail collectif en équipe disciplinaire, interdisciplinaire et interdegré doit favoriser l'éclosion de nouveaux projets en faveur de la réussite des élèves en vous permettant de mieux adapter vos projets aux contextes locaux. À ce titre, la démarche engagée autour du CNR Éducation « Notre école, faisons la ensemble » doit favoriser cette dynamique, vous trouverez des soutiens pour vous accompagner auprès des inspecteurs, de l'E AFC et de la cellule CARDIE si vos projets relèvent de l'innovation pédagogique.

La rentrée 2023 marque aussi le début d'une année scolaire décisive pour renforcer durablement la place du sport et de l'activité physique dans le quotidien scolaire des élèves.

Les jeux olympiques et paralympiques de Paris constitueront un fil rouge pour de nombreux projets s'inscrivant dans l'éducation à la santé et à la citoyenneté et de manière générale permettent d'appréhender les questions de développement durable dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques.

Après une année de mise en place de l'E AFC, les parcours de formation vous offrent la possibilité de vous former sur des sujets spécifiques (disciplinaires ou métiers) ou plus transversaux.

Nous vous invitons à consulter le plan académique pluriannuel disponible sur le site de l'E AFC <https://www.ac-corse.fr/eafc>

Enfin, nous vous invitons également à prendre connaissance de la note de service du 20.07.2023 concernant les modalités de mise en œuvre du pacte <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo30/MENH2320037N>.

Les IA-IPR, de façon individuelle ou collégiale, continueront à vous accompagner pendant cette année scolaire, que nous vous souhaitons sereine et riche en satisfactions professionnelles.

## Lettre de rentrée spécifique à la discipline des arts plastiques

Mesdames, Messieurs les professeurs d'arts plastiques,

je vous remercie de la bonne qualité de votre enseignement et de la constance des apprentissages de vos élèves en arts plastiques, sur les deux départements de l'académie de Corse. Vous contribuez à l'émancipation de vos élèves en développant leur ouverture culturelle, leur intelligence sensible, leur esprit critique et leur créativité, qui leur permettent de s'épanouir en tant que citoyens autonomes et responsables. Je vous en suis reconnaissante.

Le nouveau Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, Gabriel Attal, vous a adressé directement un message pour vous présenter les évolutions du baccalauréat général et technologique de la session 2024. À l'écoute des professeurs de lycée, il a décidé de **rétablir les épreuves de spécialité en juin à compter de la session 2024**. Je sais que cette décision apportera sérénité aux lycéens et aux enseignants de spécialité de l'académie de Corse, d'autant plus qu'elle répond aux attentes que vous avez clairement exprimées dans le [Rapport de jurys de l'épreuve écrite et orale terminale de spécialité arts plastiques du baccalauréat session 2023](#) que je vous recommande de lire attentivement. D'autre part, vous accéderez à partir de ce lien aux [Œuvres, thèmes, questions de référence du baccalauréat pour l'enseignement de spécialité d'arts plastiques en classe terminale en vue de la session 2024](#).

Les derniers résultats en arts plastiques aux épreuves du baccalauréat sont en progression en regard de la session 2022. La moyenne générale en arts plastiques de l'académie de Corse se situe au-dessus de la moyenne générale nationale de la session 2023, + 0,41 points. L'enseignement de spécialité arts plastiques témoigne de performances valorisantes pour les élèves, avec une moyenne générale académique pour l'épreuve écrite et orale de 14/20, dont 13,1/20 à l'écrit et 14,9/20 à l'oral. Je rappelle que dans le cadre du contrôle continu, les moyennes des élèves en enseignement optionnel d'arts plastiques ont un coefficient 2 si l'enseignement n'est suivi qu'en classe de 1<sup>ère</sup>, et un coefficient 4 si l'enseignement est poursuivi de la classe de 1<sup>ère</sup> à la terminale. Je souhaite que cela motive les futurs bacheliers des sessions 2025 et 2026 à s'inscrire en enseignement optionnel d'arts plastiques pour obtenir leur baccalauréat ainsi que les mentions nécessaires à leur poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

À l'issue de la session 2023 du Diplôme National du Brevet - DNB, plusieurs professeurs d'arts plastiques ont témoigné que les élèves réussissent très bien leur [épreuve orale de soutenance](#) d'un projet en s'appuyant sur l'enseignement d'histoire des arts, dispensé de manière transversale et co-disciplinaire avec des collègues d'autres disciplines. C'est la raison pour laquelle, je vous encourage à continuer à préparer vos élèves à cette épreuve orale du DNB, en les motivant à présenter un projet en histoire des arts au cours de la session 2024. Cela donnera encore plus d'importance à l'enseignement et aux apprentissages des collégiens en arts plastiques dans la perspective d'obtention du DNB. Pour vous inspirer, je vous recommande de consulter le nouveau [Vademecum Histoire des arts](#) ainsi que les pages [Histoire des arts au cycle 3](#) et [Histoire des arts au cycle 4](#) sur le site EDUSCOL.

## Se former

J'ai augmenté le volume et la diversité des formations sur l'année scolaire 2023-2024. Je continue à contacter des professionnels, partenaires artistiques et culturels afin de construire avec eux, et au sein de leurs structures, des formations qui vous permettront de bénéficier de leur expertise, et je l'espère, de rencontrer des artistes.

Concernant les formations **aux concours du CAPES et de l'agrégation internes d'arts plastiques**, il est nécessaire de vous y abonner, dans un premier temps, sur cette page <https://www.ac-corse.fr/l-offre-de-formation-specifique-disciplinaire-avec-l-eafc-124157>. Ces formations se dérouleront en distanciel, le mercredi après-midi pour le CAPES interne et en dehors de vos heures de cours pour l'agrégation interne. Je vous encourage vivement à vous inscrire à ces formations pour évoluer professionnellement. Je remercie les formatrices, les formateurs, les tutrices et les tuteurs pour leur engagement auprès de vous.

**Les autres formations mentionnées dans les cellules grises du tableau ci-dessous sont des formations en public désigné par l'IA-IPR. C'est-à-dire que vous serez convoqués par moi-même à ces formations, sans que vous n'ayez besoin de vous y abonner.**

| Formations d'arts plastiques et d'histoire des arts |  |  |  |
|---|--|--|--|
| Concours  | Collège                                      | Lycée  | Collège et lycée                       |
| Concours CAPES interne arts plastiques écrits       | Les arts plastiques à l'œuvre en collège 2A  | Les arts plastiques à l'œuvre en lycée 2A    | Le numérique à l'œuvre 2A              |
| Concours CAPES interne arts plastiques oraux        | Les arts plastiques à l'œuvre en collège 2 B | Les arts plastiques à l'œuvre en lycée 2B    | Le numérique à l'œuvre 2B              |
| Concours agrégation interne arts plastiques écrits  |  | Les arts plastiques à l'œuvre en lycée Corte | Les galeries d'établissement à l'œuvre |
| Concours agrégation interne arts plastiques oraux   |  | Les ateliers à l'œuvre en lycée              |  |
|   |  | L'histoire des arts à l'œuvre en lycée       |  |

## Evoluer professionnellement

Je vous conseille de valoriser vos compétences en obtenant des [certifications complémentaires](#) :

- [Certifications complémentaires ARTS](#) – options histoire de l'art, cinéma-audiovisuel, danse, théâtre ou cirque, pour vous permettre d'enseigner ces domaines artistiques en lycée ou pour former vos collègues.
- **Certification complémentaire d'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique**, pour vous permettre d'enseigner les arts plastiques dans une langue étrangère en DNL, en sections européennes et de langues orientales des collèges et lycées, en sections binationales et de tout autre dispositif spécifique ou contexte (classes Emile à l'école ou au collège par exemple) où l'enseignement d'une discipline non linguistique se fait en langue étrangère.
- [Habilitation en langue corse des enseignants des disciplines non linguistiques](#)

Les préparations à d'autres certifications sont disponibles :

- [Certification d'aptitude aux fonctions de formateur académique - CAFFA](#), pour évoluer professionnellement vers des missions de formatrice ou de formateur. **L'obtention du CAFFA vous permet d'être éligibles au vivier 1 de la classe exceptionnelle et accélère votre avancement en fin de carrière.**
- [Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive - CAPPEI](#)
- [Certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire – CPLDS](#)

**Si vous êtes éligibles au rendez-vous de carrière**, il est conseillé de vous y préparer en lisant attentivement le [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation](#) ainsi que [Le mode d'emploi et le guide du rendez-vous de carrière](#). Ces rendez-vous de carrière constituent des moments privilégiés de bilans réflexifs sur vos pratiques et votre parcours, pour que je puisse assurer votre accompagnement et votre développement professionnel.

**Des visites d'accompagnement et d'inspection** seront possibles. Elles concerneront essentiellement les professeurs contractuels, les néo-titulaires, ou celles et ceux d'entre vous qui en manifesteront le besoin dans la perspective d'un développement professionnel.

Enfin, si vous remplissez les conditions pour accéder à la [hors classe](#), à la classe exceptionnelle, au [corps des professeurs agrégés par voie de liste d'aptitude](#), je vous recommande de compléter votre CV sur Iprof en mentionnant votre implication, vos expériences, vos compétences et vos formations. **Attention, pour l'accès au vivier 1 de la classe exceptionnelle et au corps des professeurs agrégés par voie de liste d'aptitude, vous devrez saisir votre candidature et compléter un dossier selon la procédure indiquée via le portail Iprof.**

## Collaborer

Le site d'arts plastiques de l'académie de Corse a fait peau neuve grâce à Madame Moreno, notre interlocutrice académique pour le numérique – IAN, que je remercie chaleureusement. Ce site se présente désormais sous la forme d'une galerie virtuelle d'art. Après consultation de professeurs d'arts plastiques de l'académie de Corse au cours d'une formation, l'année dernière, cette galerie est appelée « Galleria Luce ». Le menu de ce site est structuré de la manière suivante : Accueil | Expositions | Niveaux | Champs de pratiques | Notions | Questionnements | Parcours | Programmes. Ce menu a pour objectif de classer les informations et les ressources pédagogiques en fonction de vos besoins professionnels pour vous aider et vous inspirer. Il vous offre également une galerie virtuelle d'exposition des réalisations de vos élèves, pour valoriser à la fois leur travail et le vôtre. Je vous encourage à collaborer avec moi en me transmettant des informations, vos ressources pédagogiques, des photographies de réalisations de vos élèves, des enregistrements audio et vidéo de leurs pratiques artistiques, à condition de respecter la [Règlement Général sur la Protection des Données – RGPD](#). À cette fin, il est nécessaire de faire signer les autorisations de publication de productions d'élèves que vous téléchargerez à partir de ces liens [https://www.pearltrees.com/artsplastiques\\_nicecorse/integrer-numerique-necessaire/id55781986/item541925908](https://www.pearltrees.com/artsplastiques_nicecorse/integrer-numerique-necessaire/id55781986/item541925908) et [https://www.pearltrees.com/artsplastiques\\_nicecorse/integrer-numerique-necessaire/id55781986/item541925909](https://www.pearltrees.com/artsplastiques_nicecorse/integrer-numerique-necessaire/id55781986/item541925909).

Par ailleurs, depuis mon arrivée dans les académies de Nice et de Corse, j'ai créé un compte Pearltrees [Artsplastiques\\_nicecorse](#) qui est un service web de curation permettant d'organiser, d'explorer et de partager des contenus numériques tout en créant des parcours de formations complets. Des professeurs d'arts plastiques en collège et lycée disposant d'un compte Pearltrees personnel collaborent avec moi sur le Pearltrees Artsplastiques\_nicecorse, ce qui nous permet de partager des fichiers de ressources pédagogiques et didactiques, des pages web, des photographies, des vidéos, des enregistrements audio, des notes, créant ainsi des collections thématiques pour faciliter l'exercice du métier de professeur d'arts plastiques. Nous sommes de plus en plus nombreux à collaborer sur ce Pearltrees ce qui nous fait gagner du temps et de l'énergie, tout en valorisant votre travail. Le Pearltrees Artsplastiques\_nicecorse devient à la fois un environnement collectif d'enseignement, d'apprentissage et de formation à distance.

Je vous invite à consulter les collections du Pearltrees Artsplastiques\_nicecorse dédiées au [collège](#), au [lycée](#), [aux thèmes](#), [œuvres](#), [questions de référence au programme de spécialité arts plastiques](#) et à la nouvelle [question au programme du baccalauréat session 2024 « Nature à l'œuvre »](#).

Si vous disposez d'un compte Pearltrees personnel, je vous conseille de m'envoyer, via votre Pearltrees, la demande de faire équipe avec moi sur le [Pearltrees Artsplastiques\\_nicecorse](#).

Je remercie les professeurs qui m'ont accordé leur confiance, depuis deux ans, en collaborant avec moi sur ce Pearltrees.

## Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive pour faire progresser tous les élèves

L'enseignement et les apprentissages en arts plastiques se mettent en œuvre par compétences, constituées d'un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes qui s'articulent au cours de chaque séance en fonction d'un contexte. Chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « **la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments** »<sup>1</sup>. L'œil, la main, l'esprit et les émotions de chaque élève interagissent continuellement en cours d'arts plastiques pour expérimenter, produire et créer, tout en questionnant le fait artistique. Par ailleurs, la [circulaire de rentrée 2023](#) nous rappelle qu'« [...] Au cycle 3, et conformément aux circulaires de janvier 2023, la pratique régulière, systématique et conséquente de l'écriture doit être au cœur des apprentissages,

---

<sup>1</sup> *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*, Bulletin officiel n° 30 du 25 juillet 2013

au même titre que la lecture et le calcul. [...] Il convient donc de veiller, du CP jusqu'à l'entrée au lycée, à ce que la pratique de l'écriture, non seulement ne s'étiolle pas, mais ne cesse de s'intensifier. Elle a pour corollaire l'exigence en matière d'orthographe, de grammaire et de syntaxe, et la diversité des formes d'écrits travaillées en classe. Il en va de la réussite des élèves et de la réduction des inégalités scolaires. [...] Au cycle 4, le travail autour de la pratique d'une expression écrite longue, grammaticalement et syntaxiquement correcte, doit être au cœur des apprentissages. Trop d'élèves entrent aujourd'hui au lycée avec de très grandes fragilités d'expression, qui les pénalisent dans la verbalisation comme dans la compréhension d'une pensée nuancée et complexe, indispensable à leur réussite et à leur future vie de citoyen. »

L'oral et l'écrit permettent aux collégiens et lycéens de prendre pleinement conscience de leurs apprentissages et de développer leur esprit critique. **Les verbalisations collectives et individuelles accompagnent dès que nécessaire la pratique artistique dans le cadre de chaque séance d'arts plastiques. Car la verbalisation régle les apprentissages par rétroactions et relève d'une pratique orale d'évaluation formative.** Lorsqu'elle est bien menée collectivement, la verbalisation développe l'écoute, l'empathie, l'ouverture à l'altérité et la pensée divergente. **La verbalisation doit être mise en place régulièrement au cours de chaque séance et non pas qu'en fin de séquence.** Elle contribue à la maîtrise de compétences orales, de prise de parole en continu, d'interaction, de construction de l'argumentation et de connaissances liées à la culture ainsi qu'au vocabulaire spécifique des arts plastiques. Par ailleurs, les lectures à voix haute, les fiches de projets, les notes d'intention, le carnet de travail, les croquis, les schémas, [les sketchnotes](#), les analyses d'œuvres, les bilans d'apprentissage et les auto-évaluations sont des activités développant la maîtrise des langages verbaux et artistiques, pour que les élèves pensent et communiquent ensemble. Grâce à tous ces moyens oraux et écrits, les élèves explicitent leur pratique artistique individuellement ou collectivement. Ils écoutent et acceptent les avis divers et contradictoires. Ils prennent part au débat suscité par le fait artistique. Ils engagent un dialogue sur leur travail et celui de leur pairs en motivant leurs choix et en écoutant les observations. Ils s'ouvrent à l'altérité et à la pluralité des expressions. **Ces moyens d'apprentissage diversifiés en arts plastiques et en histoire des arts font progresser les élèves dans leurs savoirs fondamentaux et les éduquent aux valeurs de la République. D'autant plus que les programmes de lycée travaillent les questionnements transversaux suivants :**

- **L'artiste et la société : faire œuvre face à l'histoire et à la politique ;**
- **L'art, les sciences et les technologies : dialogue ou hybridation ;**
- **La mondialisation de la création artistique : métissages ou relativité des cultures du monde.**

**Le [Vademecum de la laïcité à l'école](#) pourra vous apporter des réponses aux questions que vous vous posez dans l'exercice de votre métier. Enfin, [pour lutter contre le harcèlement à l'école](#), il existe un [programme PHARe](#) que je vous recommande de suivre. Je reste à votre écoute pour vous aider à agir efficacement sur ces sujets.**

## Mettre en œuvre un projet artistique interacadémique

Au cours de cette année scolaire, un nouveau projet d'exposition interacadémique, sur le thème « **Nature et artifices** », voit le jour. **Ce projet prolonge celui de l'année dernière intitulé « Nature à l'œuvre ». Il peut être mené avec vos élèves, tout au long de l'année scolaire, et aboutira à l'exposition en établissements, ou virtuelle, des productions artistiques de vos élèves, au cours des mois de mai et juin 2024.**

Ce projet permettra aux professeurs de lycée d'étudier le thème « [Nature et artifices](#) » en lien avec l'œuvre au programme de Miguel Chevalier (1959-), *Sur-natures*, sous-titre : *Paradis artificiel*, 2004. En 2018, dans une interview, Miguel Chevalier répond à David Rosenberg : « Aujourd'hui, on peut parler de « post-nature » ou de « Trans-nature ». L'art contemporain qui m'intéresse et auquel je travaille reflète, réfléchit, thématise, ce monde où réel et virtuel, nature et artifices s'interpénètrent de plus en plus. »<sup>2</sup> À l'heure du réchauffement climatique, nous sommes amenés à repenser notre rapport à la Nature de manière cuisante. Paradoxalement, les artifices numériques qu'utilise Miguel Chevalier dans ses œuvres de réalité virtuelle, nous réapprennent-ils à voir ce qu'Estelle Zhong Mengual nomme le point de vue du vivant dans la Nature ? D'ailleurs, Gunnar B. Kvaran écrivait déjà en 2008 au sujet de Miguel Chevalier : « Visionnaire, l'artiste conçoit des expérimentations à l'intérieur desquelles des notions telles que culture et nature fusionnent pour aboutir à un jugement global. Les situations vulnérables, et souvent belles, qui en résultent témoignent d'une conscience de l'unité environnementale. »<sup>4</sup>

## Exposer l'œuvre, la démarche et la pratique artistiques

Je remercie les professeurs qui ont déjà créé des galeries ou des espaces d'exposition au sein de leurs établissements, afin d'exposer régulièrement les productions artistiques de leurs élèves et des œuvres d'art, en s'appuyant sur des partenariats avec des artistes ou des structures artistiques et culturelles de la Collectivité de Corse. Ces [galeries d'établissement sont des espaces](#)

<sup>2</sup> Jérôme Neutres et David Rosenberg, *Miguel Chevalier*, Bernard Chauveau, Paris, 2018

<sup>3</sup> Estelle Zhong Mengual, *Apprendre à voir – Le point de vue du vivant*, Actes Sud, Arles, 2021

<sup>4</sup> Mario Costa, Edmond Couchot, Gunnar B. Kvaran, Ariella Masbouni, Mohamed Rachdi, *Miguel Chevalier*, monografik éditions, Blou, 2008

[de rencontres pour apprendre autrement](#), pour partager le plaisir de donner à voir les productions artistiques des élèves et les œuvres d'artistes. Ces galeries et espaces d'exposition en établissement contribuent à valoriser votre travail et à faire rayonner la discipline des arts plastiques. Elles participent également à l'éducation artistique et culturelle de vos élèves et à la coéducation, en organisant des vernissages, des rencontres entre professeurs, élèves, artistes, parents, chefs d'établissement et IA-IPR. Ces galeries et ces espaces d'exposition questionnent la [forme scolaire](#) et peuvent bénéficier de l'expertise d'[Archiclasse](#) dans la construction et la rénovation [d'Espaces Lieux de Rencontre avec l'Œuvre d'Art – E-LRO](#) au sein des établissements scolaires. Si vous souhaitez créer une galerie d'établissement, je suis à votre disposition pour vous accompagner dans la réalisation concrète de ce projet. N'hésitez pas à me contacter.

Je vous souhaite une belle année artistique avec vos élèves,

Hélène Croissonnier

IA-IPR d'arts plastiques de l'académie de Nice et de l'académie de Corse

